



« Intégramob est une action du réseau Mob'In France , financée par la DGEF »

## FICHE ACTION : INTEGRAMOB 2025

<b>Organisme porteur</b>	Mob'In France
<b>Opérateur</b>	L'Espace temps FJT 33, rue du Général Leclerc – 50100 Cherbourg en Cotentin Tél : 02 33 78 19 70 <a href="mailto:e.eliard@fjt-espacetemps.fr">e.eliard@fjt-espacetemps.fr</a> <a href="mailto:s.garaus@fjt-espacetemps.fr">s.garaus@fjt-espacetemps.fr</a> <a href="mailto:formation@fjt-espacetemps.fr">formation@fjt-espacetemps.fr</a>
<b>Référence</b>	Former et accompagner les EPA vers les solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile.
<b>Commanditaire</b>	DGEF (Direction Générale des Etrangers en France)
<b>Contexte</b>	Ce projet permet de former et d'accompagner les EPA vers les solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile. Depuis 2018, les acteurs du réseau Mob'In développent ce programme en partenariat avec le ministère de l'Intérieur pour : <ul style="list-style-type: none"><li>- Un accès à la mobilité autonome et au permis de conduire au service de l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères</li><li>- Une meilleure maîtrise de la langue française au travers de formations centrées sur la mobilité</li><li>- Une appropriation des codes de la citoyenneté au travers un apprentissage basé sur le REMC.</li></ul>
<b>Objectif général</b>	<b>Améliorer ses compétences sociolinguistiques</b> tout en assimilant les prérequis à l'entrée en <b>formation permis AM ou inscription en auto-école</b>
<b>Objectifs opérationnels/Contenu</b>	<b>Une formation mobilité socle</b> : 15H (Savoir bouger) Cette formation sous forme d'ateliers permet aux personnes de mobiliser les solutions de mobilité disponibles sur leur territoire (en dehors de la conduite automobile).  <b>Une formation complémentaire</b> : la préparation à l'ASR 30H L'Attestation de Sécurité Routière (ASR) permet à la fois de se former aux bases du code de la route et ouvre la possibilité de la conduite d'un deux-roues motorisé ou d'une voiturette (obligatoire pour passer le

	<p>permis AM ou permis cyclomoteur pour les publics nés après le 1er Janvier 1988).</p> <p><b>Un accompagnement individualisé : 3H « pouvoir bouger »</b>  A l'issue du parcours, toute personne doit disposer d'une ou plusieurs solutions de mobilité lui permettant de réaliser ses démarches personnelles et professionnelles en autonomie.  Chacun des participants bénéficie d'un accompagnement individualisé pour « pouvoir bouger ».  Cet accompagnement renforce les acquis de la formation et garantit que chaque personne maîtrise une ou plusieurs solutions de mobilité pour ses activités quotidiennes.  En fonctions des besoins</p> <p>ANIMATION: Un formateur FLE et un conseiller en mobilité</p>
<b>Public visé</b>	<p><b>Intégramob s'adresse au public étranger, signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) ou Contrat d'accueil et d'Intégration (CAI)</b> depuis moins de 5 ans, dont le niveau de maîtrise du français est faible. La préparation à l'ASR est l'occasion d'acquérir un vocabulaire et une syntaxe de base, qui peut ensuite permettre d'aller vers le code de la route.</p> <p>Entrée groupée de 12 personnes</p> <p>Savoir lire et écrire, tenir une conversation simple mais besoin avéré d'un interlocuteur facilitant (niveau infra A2).</p>
<b>Durée</b>	<p>1 session en 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information collective : le 26 février 2025</li> <li>- Démarrage de l'action : 10 mars 2025</li> <li>- Fin de l'action : selon les dates d'examen</li> </ul> <p>45 heures de formation</p> <p>Passage de l'ASR : à Saint-Lô, la date à définir.</p>